

IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS DESTINÉS À LA FILIÈRE VIANDE – expérimentation de boutons auriculaires électroniques

L'identification des équidés comporte actuellement plusieurs étapes :

- relevé du signalement (description des marques naturelles),
- pose d'un transpondeur électronique dans l'encolure par une personne habilitée (vétérinaire ou agent des Haras nationaux),
- édition du document d'identification.

Les producteurs de viande chevaline rencontrent de plus en plus de difficultés à valoriser leurs produits. Les représentants des éleveurs signalent que les marges très faibles permettent difficilement de supporter les coûts liés à l'identification électronique.

La seule piste de réduction des coûts est de se passer de l'intervention de l'identificateur habilité et de faire réaliser les opérations d'identification à l'éleveur, selon l'inspiration de la filière bovine.

Le transpondeur électronique est maintenant obligatoire pour tous les équidés. L'idée est de l'insérer dans une boucle auriculaire posée par l'éleveur. Le matériel envisagé est une boucle discrète de type bouton. L'éleveur la posera lui-même sur ses poulains rapidement après la naissance. Un document d'identification accompagnera l'animal.

TRAVAUX PRÉLIMINAIRES 2006-2007



© DRH LES HARAS NATIONAUX

Des travaux préliminaires d'exploration ont été réalisés en 2006 et 2007. Ils ont permis de mesurer l'acceptabilité du système par les éleveurs et la compatibilité des boucles auriculaires avec l'espèce équine. Les éleveurs sont encore assez réservés au premier abord, mais l'idée commence à passer progressivement par le bouche à oreilles et grâce à une bonne implication de leurs représentants au comité de pilotage (FNC – Fédération nationale du cheval, Interbev équin – Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes, France Trait). Ces premiers essais portaient sur une cinquantaine de poulains bouclés à l'oreille droite. Ils appartiennent à 13 éleveurs volontaires répartis sur le Limousin et le Massif central. Un suivi rapproché a été réalisé. Une communication a

été engagée auprès des agents du secteur sur les concours d'élevage et au sommet de l'élevage de Coumon (Puy de Dôme, octobre 2007).

D'une façon générale, ces travaux suscitent de la curiosité. Les éleveurs participants ont, quant à eux, montré une bonne adhésion au système puisqu'ils sont tous partants pour recommencer en 2008. Il y a derrière ce projet de véritables perspectives d'économie pour la filière en général et chacun commence à le comprendre.

EXPÉRIMENTATION 2008

Afin de confirmer que ce type de matériel peut convenir pour l'identification des équidés, une expérimentation est lancée en 2008. Elle sera à plus grande échelle puisqu'elle devra porter sur environ 600 poulains pour lesquels il faudra recueillir les informations nécessaires à un traitement statistique.

La question principale à laquelle il faudra répondre est la suivante : *la boucle tient-elle suffisamment bien et suffisamment longtemps pour constituer une identification pérenne et fiable des équidés ?* Les tests doivent porter sur une durée de 6 à 10 mois.

La recherche des volontaires va démarrer prochainement par un courrier auprès des éleveurs de 4 zones géographiques (choisies en raison des effectifs de chevaux présents et en raison de leur profil de berceau de race ou zone de multiplication), qui sont :

- les Pyrénées,
- le Massif central,
- la Bretagne,
- la Franche Comté.

Les organismes socioprofessionnels locaux seront également sollicités pour faciliter la recherche de volontaires, souvent plus efficace en local et en contact direct que par courrier.

Le principe général est le suivant :

- l'éleveur commande ses boucles avant les naissances
- il pose lui même une boucle par animal dans un délai de 8 jours suivant la naissance
- il note un certain nombre d'informations nécessaires au suivi
- un identificateur passe pour relever le signalement avant sevrage et effectue un suivi des animaux ; il transmet les informations à Pompadour
- un suivi par un agent HN sera effectué à 6 mois et 10 mois pour s'assurer que les boucles sont toujours présentes et qu'il n'y a pas de problème particulier
- une visite devra être programmée pour voir les poulains avant leur départ de chez l'éleveur (avant la vente) ; elle pourra être réalisée à l'occasion d'un concours d'élevage ou de l'identification des produits ou des saillies de l'année suivante, par exemple.

Remarque : en 2008, le transpondeur est dans la boucle et il n'y a donc pas besoin d'en poser un dans l'encolure pour les poulains qui serviront de support à cette expérimentation.

Les résultats finaux sont attendus pour 2009. Si les résultats sont concluants, un dossier d'agrément officiel du matériel sur l'espèce équine sera lancé, ainsi qu'une négociation auprès de la commission européenne pour valider le système. En effet, l'identification est un sujet qui doit être traité non seulement au niveau français, mais aussi au niveau européen. ■

Delphine de CADOLLE